



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 octobre 2017

DELIBERATION N° 173/10/2017 : LABEL LOCATION CONFIANCE : ATTRIBUTION DU LABEL ET VERSEMENT DE LA PRIME

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 05 octobre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 septembre 2017.

Présents Titulaires : 29

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 8

Mesdames, Messieurs, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Philippe FRANCOIS à Annie GUILLOT, Jean-François GARRIGUES à Laurence PAGES, José GONZALEZ à Valérie RABAULT, Paul GRAND à Christian MOULIS, Jean-Louis IBRES à Christine MOLLIN, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI.

Absents Excusés : 7

Mesdames, Messieurs, Danièle AMOUROUX, Danièle BEDOS, Aline CASTILLO, Didier CLAMENS, Francis LABRUYERE, Bernard PAILLARES, Monique VALAT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

**Monsieur Pierre BONNEFOUS donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le label « Location Confiance », mis en place par délibération du 27 novembre 2009, dont le montant de prime a été révisé lors de l'approbation du Programme d'Action Territorial 2015 et confirmé par ceux de 2016 et 2017, a pour but de développer l'offre de logement locatif social en parc privé. Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération délivre une prime de 1 000 € aux propriétaires louant leur logement conforme aux critères de ce Label.

Cette conformité consiste, après diagnostic technique, au respect des critères de qualité de logement, au plafonnement des loyers et à des plafonds de ressources des locataires.

Le Label « Location confiance » une fois attribué prend la forme d'une convention de labellisation entre le propriétaire et le Grand Montauban.

Il est proposé d'accorder le Label et une subvention au dossier suivant :

PROPRIETAIRE	ADRESSE LOGEMENT LOCATIF	SUBVENTION ACCORDEE
Mme TERRAZZONI Monique	25 Faubourg du Moustier (1er étage côté jardin) 82000 Montauban	1 000 €

Le montant total de la subvention accordée s'élève à : 1 000 €.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 25 septembre 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- attribuer le Label « Location Confiance » au dossier présenté par Mme TERRAZZONI Monique en autorisant Madame la Présidente à signer la Convention,
- accepter de verser la subvention accordée au titre du Label « Location Confiance ».

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'attribuer le Label « Location Confiance » au dossier présenté par Mme TERRAZZONI Monique en autorisant Madame la Présidente à signer la Convention,
- d'accepter de verser la subvention accordée au titre du Label « Location Confiance ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

1 0 OCT. 2017

De sa publication le :

1 0 OCT. 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 06 octobre 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

